



Comité Social d'Administration Local de la DiSI Île-de-France du 14 octobre 2025

COMPTE-RENDU

Siégeaient pour la CGT Finances Publiques : Eric CHABROULET (ESI Paris) ; Hervé PERESINI (ESI Noisiel) ; Cécile BARRAU (ESI Montreuil) ; Christophe PONSOT (ESI Nemours).

Le CSAL était présidé par Sylvain FORTHOMME, Ingénieur général des Mines et Directeur de la DiSI Île-de-France.

Le Directeur a remarqué la connotation politique de la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques ([à lire ici](#)), dans laquelle nous dénoncions notamment les dénis démocratiques et les passages en force du pouvoir, ainsi que l'énormité des cadeaux faits aux entreprises et aux plus riches,

sans conditions, ni contreparties, ni suivi, ni contrôle, et désormais connue et reconnue comme la cause principale des difficultés budgétaires de notre pays. Notre conclusion était qu'il n'y aura pas de stabilité sans justice fiscale, sociale et environnementale.

Regroupement des services de l'Assistance à l'ESI de Noisiel

La responsable de l'ESI a justifié cette réorganisation par un besoin de partage et d'amélioration des processus et bonnes pratiques, une fiabilisation des données de recensement du matériel (via l'outil SIGMA) et le renforcement du reporting.

L'encadrement s'appuiera sur une cellule de pilotage de cinq agents (3 B, 2 C), déjà ébauchée pour suivre le reporting et le rendu statistique de la résolution des incidents dans les 48 h.

Le pôle unifié sera constitué des trois CID actuelles (Bercy-Montreuil, Noisy-le-Grand, Noisiel CIP-ENFIP) pilotées par trois inspecteurs (dont un analyste), bénéficiant d'une communication facilitée via l'armature logicielle de NOVAE.

L'inventaire du matériel représente à lui seul une charge de travail importante, mais la responsable de site a confirmé la présence de vacataires afin de faire face à ce pic d'activité.

Par ailleurs, interrogée sur certaines rumeurs de fusion entre services, même partielle, la responsable de l'ESI a indiqué être favorable à « la mutualisation de certaines compétences ». À suivre...

Si renforcement du service il y a, le Directeur a également pris soin de préciser que tout ceci se ferait à « effectif constant », donc sans création de postes, mais avec des transferts et/ou des repyramidages de postes vacants puisés dans d'autres ESI de la DiSI.

La date de démarrage de ce nouveau Pôle Assistance est fixée au 1^{er} janvier 2026.

→ **Côté réseau**, l'équipe de Support technique (STR) passe sous le contrôle du Pôle infrastructure technique (PIT).

L'ensemble des élus du personnel a voté Pour ce projet.

Création d'un « Pôle Bâtiment » à l'ESI de Noisiel

La responsable de site a décrit l'ESI comme « *sensible, car situé en pleine ville avec une verrière inclinée* » (pour rappel, l'ESI de Noisiel est un site classé « secret-défense »). Le nouveau Pôle Bâtiment, placé sous la responsabilité organique de l'ESI de Noisiel, mais sous la responsabilité fonctionnelle du Bureau SI3, permettrait de professionnaliser la gestion de site et rationaliser les coûts, notamment au regard des maintenances techniques.

Composé de 2 équipes resserrées autour d'un responsable de pôle et son adjoint, il aura 3 missions principales : mission « services généraux » (suivi des marchés, sécurité physique et prévention des risques, accueil, ménage et espaces verts), mission « maintenances techniques » du Datacentre et du bâtiment, mission « suivi de travaux » (commune aux 2 autres).

En sus des 2 Datacentres actuels (CIP de Noisiel et Site de Production Sécurisé (SPS) de Bussy-Saint-Georges) qui pourraient être saturés dès 2028, le Directeur a annoncé l'inclusion en 2026 d'un 3^e Datacentre par acquisition, ou construction, ou location (le site de Marcoussis a été évoqué), ou mutualisation avec d'autres administrations (Armée, ou l'Intérieur qui aurait en tête d'acquiescer un Datacentre budgété à 150 millions d'euros). Le SSI de la DGFIP n'a pas encore arrêté de décision, navigant entre toutes ces hypothèses...

Malgré ces incertitudes, la DiSI s'est portée candidate pour en exploiter les futures infrastructures. Pour autant, c'est le bureau SI3 (qui pilote actuellement la rénovation du Datacentre de Noisiel et qui gèrera à terme le marché de maintenance multi-technique de Noisiel qui vient d'être renouvelé) qui reprendra le pilotage de tous les Datacentres.

L'organigramme de l'ESI sera impacté par ces évolutions. Point important : en remplacement des actuels prestataires dont le contrat se termine le 31/03/2026, le service de l'accueil pourrait être pourvu de seulement 2 ou 3 agents techniques, lesquels seraient prélevés sur les effectifs de la logistique, actuellement composé de 8 agents, dont 3 chauffeurs, qui s'inquiètent déjà de leurs futures conditions de vie au travail.

Du côté des représentants du personnel, cela n'a pas manqué de soulever des interrogations, en particulier sur les horaires de travail envisagés en équipe (du fait de l'amplitude des plages horaires de la mission) et des difficultés qui se présenteront dès que l'un des agents s'absentera.

D'autant que la Circulaire relative aux conditions d'emploi des agents techniques précise que les missions d'accueil et d'information ne peuvent être que ponctuelles. Elles ne peuvent donc pas constituer l'activité principale. Cela ne semble pas poser de problème au Directeur, qui a décrété :

« tout agent s'inscrit dans un cadre d'emploi, il doit l'accepter. »

Le Directeur s'est appuyé sur l'exemple de l'ESI de Nemours, où la gestion de l'accueil et du standard repose sur peu d'agents depuis le début de l'année, suite à l'abandon du recrutement d'une standardiste, pourtant quasiment finalisé, ce qui a immédiatement plongé ce service dans une immense difficulté.

Pour la CGT Finances Publiques, il s'agit justement d'un contre-exemple à ne surtout pas suivre, la gestion du planning étant devenue un véritable casse-tête, tant pour les agents que pour l'encadrement !

Modification du cycle horaire du pôle exploitation de l'ESI de Paris

Ce service de 23 agents exploite des applications qui doivent être disponibles en HNO de 8h à 18h. Certaines tâches nécessitent d'être réalisées avant ou après cette plage. Une évolution horaire fixée au 03/11/2025 doit faire passer la plage actuelle de 7h30-18h30 à 7h30-19h (le système d'alarme de ce site oblige le personnel à quitter le lieu de travail dès 19h).

La Direction a précisé que cet aménagement est à la demande des agents, qu'il résulte d'un sondage auquel tous les agents ont répondu, que la continuité de service s'organise naturellement sur la base du volontariat, sans arbitrage de la hiérarchie, ce qui va dans le sens de la CGT.

L'ensemble des élus du personnel a voté Pour ce projet.

Relogement de la CID de la DIRCOFI Île-de-France à Saint-Denis

Cette CID de 3 agents (rattachée à l'ESI de Paris) assure l'assistance de la DIRCOFI Île-de-France (750 agents), qui sera relogée début 2026 (avec l'antenne CID) dans l'immeuble inter-entreprises du SPALLIS (entièrement rénové pour répondre aux normes environnementales), rue James Watt à Saint-Denis (93), situé à 1,8 km de l'ancien site, facilement accessible en transport en commun ou directement par l'A86. Un restaurant inter-entreprise existe sur place, avec les mêmes tarifs que le précédent.

Concernant l'opération de déménagement, il est prévu environ 30 déménagements par jour (rythme à adapter en fonction des circonstances). Le renfort d'autres CID est envisagé (l'antenne de Paris-Nord pourrait aider sur des interventions à distance, notamment pour l'installation des mopieurs).

L'ensemble des élus du personnel a voté Pour ce projet.

Relogement de l'ESI de Nanterre

L'ESI est hébergé dans le Centre administratif départemental (CAD) de Nanterre, la plus grande Cité administrative de France, construit en 1972 et devant être rénové. Le temps des travaux (jusqu'en 2030 ?), l'ESI déménagera temporairement vers l'immeuble Vermont (datant de 1986 et récemment rénové, situé à 800 m du CAD et proche des RER A et E), ainsi que les services de la DDFiP 92, dont il assure l'assistance. Bénéficiant de locaux plus spacieux que ceux du CAD, l'ESI s'installera en premier durant l'été 2026, afin d'assurer au mieux l'arrivée à suivre de la DDFiP 92. Ce déménagement n'a pas d'incidence sur le périmètre des missions de l'ESI, ni sur les cycles horaires de travail. Seule la CID de Vanves, aussi rattachée à l'ESI, ne sera pas impactée.

L'ensemble des élus du personnel a voté Pour ce projet.

Compte-tenu qu'à Noisiel, les actuels prestataires assurant l'accueil sont encore en poste jusqu'au 31/03/2026, **la CGT Finances Publiques a proposé de ne rien décider aujourd'hui, afin de se donner du temps de réflexion.**

À l'écoute des doutes exprimés par les représentants du personnel, la Direction a reconnu que des sujets restaient à éclaircir (nombre d'agents, horaires, organisation du temps de travail...) et a donné son accord pour attendre le prochain CSAL pour expertiser et valider cette nouvelle organisation.

Face à ces incertitudes, la CGT Finances Publiques a préféré s'abstenir lors du vote sur ce projet.

Réaffectation du Centre OPS de l'ESI de Paris au sein de l'immeuble à Notre-Dame-des-Victoires

Finalisé depuis le 01/09/2025, ce déménagement répond à une recherche de gains de surface pour le Centre OPS (dénommé COPS), dont les effectifs vont augmenter du fait de sa montée en puissance progressive, passant dans un premier temps à 8 agents le 17/11/2025 : 1 IDIV contractuel, 4 A et 3 B.

Le Directeur a précisé qu'à défaut de disposer de notre propre COPS, l'activité risque de partir dans d'autres DiSI.

Point sur les apprentis

25 apprentis sont présents à la DiSI pour l'année 2025-26, répartis en 20 hommes et 5 femmes. Les diplômes préparés vont du bac pro au doctorat. Les contrats sont tripartites (CFA, employeur, étudiant) de droit privé, d'une durée de 6 mois à 3 ans (majoritairement de 1 à 2 ans).

L'accueil d'un apprenti au sein d'une équipe n'est pas sans conséquence, car le plus souvent il ne relève pas que du seul maître d'apprentissage, et son impact organisationnel est réel en cas d'absence du tuteur, bien que selon le Directeur « *les chefs d'établissement soient censés jauger les capacités d'accueil d'un service* ».

Bilan du télétravail 2024

En 2024, le taux moyen de télétravailleurs s'établit à 58,7 % à la DiSI, contre 51,1 % à la DGFIP. 5 638 agents ont suivi une formation au télétravail, dont 21 à la DiSI. Il est à noter que :

– Une participation au télétravail de 0,5 jour dans le mois suffit pour désigner un agent comme télétravailleur.

– Il n'y pas de comparaison avec la situation des autres DiSI, mais avec les moyennes DGFIP, ce qui est moins pertinent.

Problèmes d'amiante : À Noisiel, on sait les régler, à Nemours, on refuse de les voir !

À Noisiel, suite à la découverte de fibres d'amiante par prélèvements surfaciques ayant conduit à condamner une salle d'exploitation le 10/06/2025, des travaux de désamiantage doivent débuter le 20/10/2025. Sa réouverture est prévue pour le 12/11/2025, **à la condition expresse que des prélèvements surfaciques réalisés à l'issue des travaux soient négatifs.**

Or, la CGT Finances Publiques demande régulièrement que des prélèvements surfaciques soient réalisés également à l'ESI de Nemours, en particulier dans la salle informatique où il est très probable qu'il y ait des fibres d'amiante, **ce qui nous est systématiquement refusé... Par peur d'en trouver ?**

**Faire des prélèvements surfaciques à Noisiel : OUI
Faire des prélèvements surfaciques à Nemours : NON
POURQUOI CETTE DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT ?**